

| | |
|--|---|
| Département de Loire Atlantique | République Française |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON | CONSEIL du 20 JUIN 2024 Délibération n° 06-04_20-06-2024 |
| 2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY | Date de convocation : 14/06/2024 Lieu de la séance : Lavau-sur-Loire Date de la séance : 20/06/2024 |
| Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, D. GUILLE, T. GADAI, P. MARTIN, J.P BLANC, R. NICOLEAU, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames : M. GALLERAND, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, H. COUTELLER, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, C. PETER, S. HALLIEN-LANIO | Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 25 Procurations : 10 Absent : 1 Nombre de votants : 35 |
| Absents excusés ayant donné procuration à : V. BARILLAU pouvoir à JL. THAUVIN R. GUYON pouvoir à M. GALLERAND M. GUILLARD pouvoir à N. FLAURAUD S. MAURE pouvoir à S. HALLIEN-LANIO P. BRIAND pouvoir à M. LEJEUNE D. HARIOT pouvoir à S. PASCO Y. TAILLANDIER pouvoir à C. SACHOT E. LE QUENVEN pouvoir à M. VANDEN BRUGGE J. LERAY pouvoir à J. TATARD P. CHABAUD pouvoir à I. LE BELLEGO | Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : C. SACHOT Rapporteur : JL. THAUVIN |
| Absents excusés : A. JOGUET | |

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023 SUR L'EXERCICE 2024
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON BUDGET
ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES**

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2023 sur l'exercice 2024.

| | |
|--|----------------|
| Section d'exploitation | |
| Résultat de l'exercice 2023 | 1 515 374,09 € |
| Section d'Investissement | |
| Résultat de l'exercice 2023 | 249 694,12 € |
| Restes A Réaliser Dépenses | 16 883,33 € |
| Restes A Réaliser Recettes | 0,00 € |
| Solde des RAR | -16 883,33 € |
| Excédent de financement | 232 810,79 € |
| Affectation des résultats | |
| Report d'investissement (R 001) | 249 694,12 € |
| Affectation en investissement (R 1068) | 0,00 € |
| Report d'exploitation (R 002) | 1 515 374,09 € |

Vu la commission des finances du 5 juin 2024,

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ☛ D'APPROUVER la reprise des résultats 2023 sur l'exercice 2024 du budget annexe Immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- ☛ D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 21 juin 2024

Claudine SACHOT
Secrétaire de séance

Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

25 JUIN 2024

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE :

25 JUIN 2024

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU